

4NR D'AUGMENTATION, CA VOUS DIT?

A compter du 2 septembre prochain, la FNME CGT appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser pour défendre la grille de salaire des Industries Electrique et Gazière autour de grandes revendications:

- Entrée de grille au SMIC et ajustement des échelons suivants, soit +4NR pour tous
- Création de 2 nouveaux échelons d'ancienneté (37 et 40 ans de carrière)
- Indexation des salaires sur l'inflation (échelle mobile des salaires)
- Majoration de la prime d'astreinte de 9%
- Plancher de départ à la retraite au NR 110 et rehausse du NR d'embauche
- Reconnaissance des tuteurs et formateurs



Depuis trop longtemps, les employeurs s'efforcent de raboter nos droits. Les plus expérimentés d'entre nous se rappellent encore la création des "demi-NR".

En effet, il n'y a pas si longtemps, on comptait les NR par paire. Prenons l'exemple de Léon, purement fictif. Léon est en NR 9 (actuel 90). Ayant bien travaillé, son manager lui confirme un avancement de 1 NR. Il passe donc en NR 10 (actuel 100, soit +2NR actuels). Si Léon avait été encore plus investi, il aurait pu "prendre" 2NR, et donc passé en NR 11 (110 aujourd'hui, soit +4NR actuels).

Vous l'aurez compris, c'était mieux avant. Et les employeurs souhaitent que ce soit pire demain! Lors d'une précédente tentative de négociation de branche, ils ont proposé un NR à 1,5% avec un pas de 0,1% possible. C'est à dire que le NR octroyé augmenterait le salaire de 1,5%, ou 1,6% ou 1,7%, ou...

Le NR actuel, rappelons-le, correspond à +2,3%. Au delà du manque à gagner, c'est également une perte de lisibilité à laquelle nous aurions fait face. Comment alors s'assurer que "à travail égal, salaire égal?"

Les négociations doivent reprendre prochainement et nous devons, pour gagner le grille des salaires telle que la CGT le propose, faire entendre nos voix haut et fort!

**Le 2 septembre prochain, posez grève et rejoignez l'Assemblée Générale la plus proche!
Rendez-vous de 10h00 à 12h00 à:**

BREST: Site Enedis Keraudren - 195 rue Ernestine de Trémaudan
QUIMPER: Site Engie & Enedis Capr Horn - 8 rue Adolphe Porquier
CARHAIX : Site Enedis rue Gal de la Bollardièrre
MORLAIX: Site Enedis/GrDF 1 rue Jean Riou

En attendant, n'hésitez à simuler l'impact qu'aurait cette nouvelle grille sur votre salaire brut en utilisant notre calculette :

<https://www.fnme-cgt.fr/video-grille-des-salaires-cgt-revendication-n1/>

VOUS AVEZ DIT VACANCES?



Vous le savez, les élections de CMCAS approchent (du 10 au 31 octobre pour les retraités et du 13 au 19 novembre pour les actifs).

Les Activités Sociales de l'Energie proposent une mosaïque d'actions et de missions au plus près des besoins et attentes des électriciens et gaziers et de leur famille : restauration, assurances, en passant par les vacances adultes, les colos pour les jeunes, la découverte culturelle, sportive, l'action sanitaire et sociale, la prévention et la santé, ...

Si certaines organisations syndicales, chiffres mensongers à l'appui, vous laissent croire à une distribution massive de chèques vacances, la CGT porte et continuera de défendre les valeurs de solidarité, dignité et justice.

Non! Un chèque de 1300 ou 2 000 euros (selon leurs savants calculs), aussi généreux qu'il puisse paraître sur le papier, ne remplacera ni les séjours vacances, ni les colos pour les enfants, ni la billetterie, ni l'accès à la culture, ni encore moins les aides sanitaires et sociales comme l'Aide Familiale à la Petite Enfance, la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus, l'Aide à l'Autonomie des Jeunes, ou les aides action sanitaire et sociale et handicap.

Mais puisque nous parlons de vacances, voici un focus (non exhaustif) sur l'offre CCAS:

- Vacances familles : locations estivales, villages vacances, mer, montagne ou campagne, en formule libre ou accompagnée, dans les centres de la CCAS ou avec des partenaires agréés.
- Séjours jeunes (4-17 ans) : colonies, séjours linguistiques, sportifs, culturels ou à l'étranger, encadrés par des équipes qualifiées.
- 18-25 ans : chantiers solidaires, séjours découvertes, projets culturels ou internationaux, en lien avec l'Action Jeunesse.
- Séjours seniors et séjours bleus: adaptés aux rythmes et envies des retraités, favorisant la convivialité, l'échange et l'autonomie.
- Séjours Pluriels : vacances collectives ouvertes à des publics de tous horizons (actifs, retraités, jeunes, personnes en situation de handicap...), dans une démarche d'inclusion et de mixité sociale.
- Vacances à la carte : réservation directe en ligne selon les disponibilités du parc CCAS ou de ses partenaires.
- Parcours Vacances : une offre à prix négocié avec des opérateurs du tourisme social (résidences de tourisme, hôtels, villages vacances...), accessible toute l'année via le site de la CCAS, pour plus de souplesse dans le choix des dates et des destinations.

L'ensemble des offres est accessible sur le site www.ccas.fr.

Vous pouvez également vous rapprocher de vos accueils de proximité

ou contacter 09 69 36 89 72 (09h-12h / 14h-17h en semaine)

pour obtenir de plus amples informations (modalités, Joker nouvel embauché,...)

F
I
L

R
O
U
G
E